

L'ANSES et l'ONEMA signent une convention de partenariat

Dossier de la rédaction de H2o
February 2011

Sécurité sanitaire de l'eau et des milieux aquatiques

Le 31 janvier 2011, Marc Mortureux, directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail - ANSES, et Patrick Lavarde, directeur général de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques - ONEMA, ont signé une convention de partenariat de 3 ans. Cette collaboration a pour objectif de mieux répondre aux enjeux de sécurité sanitaire liés aux secteurs de l'eau et des milieux aquatiques. Elle se concrétisera notamment par des actions communes sur les sujets et dans les domaines prioritaires suivants : Priorisation des substances polluantes à rechercher, évaluation des risques sanitaires liés aux pesticides, Caractérisation des risques émergents tels que résidus de médicaments, nanoparticules, cyanotoxines, Développement de méthodes d'analyses chimiques et écotoxicologiques.

Dès 2011, cet engagement se traduira par une contribution de l'ONEMA aux objectifs et au programme annuel d'appel à projets de recherche de l'ANSES dans le domaine de la santé-environnement. Les deux institutions co-animeront également au premier trimestre 2011 un atelier inter-organismes avec les partenaires officiels de l'ANSES (Réseau 31) sur les dangers et risques liés à l'eau et aux milieux aquatiques. L'ANSES et l'ONEMA vont de plus développer une connaissance partagée sur les pesticides et les risques associés à travers la mise à disposition réciproque de connaissances et de données sur les eaux et les caractéristiques des substances. Dans le cadre du plan national de réduction de l'usage des pesticides (Cocophyto 2018), les deux organismes développeront en particulier un système d'information sur les risques et impacts des pesticides dans l'eau, ainsi que sur l'identification d'indicateurs d'usage, de risques et d'impacts liés à l'utilisation des pesticides.

Cette convention formalise la volonté des deux organismes de valoriser leur complémentarité et la synergie de leurs équipes pour répondre aux enjeux des politiques publiques sanitaires et environnementales liées à l'eau et aux milieux aquatiques.

ANSES - ONEMA 31-01-2011